Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 63 (1966)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dental compte 52 millions d'habitants et le Pakistan oriental 62.

Encore très agricole, le Pakistan retire de la terre le 48 % de son revenu national. C'est le plus grand producteur de jute du monde. Le riz, les céréales, le coton, les graines oléagineuses, les fruits exotiques y sont cultivés. De même que pour la Finlande, aucune indication relative à l'apiculture ne figure dans la documentation mise à disposition. On peut admettre que dans un pays où le coton, les graines oléagineuses, les fruits sont cultivés, les abeilles disposent d'importantes sources de nectar. L'évolution de son développement économique, de son industrialisation fera peut-être apparaître un jour sur le marché suisse, un miel susceptible de concurrencer celui d'Amérique ou d'ailleurs.

Dans ce pays, l'artisanat est roi et qu'il s'agisse de céramique, de bijouterie en or ou en argent, de sculpture d'ivoire, de marbre, de bois, ou de la fabrication de produits textiles, la main habile du Pakistanais sait créer de véritables merveilles.

Non, la foire nationale de Lausanne n'est pas chaque année pareille. Elle donne au visiteur le privilège de comparer, de juger et d'admettre qu'à l'Orient comme au Nord, partout des volontés et des intelligences travaillent, que de continuels progrès sont réalisés et que dans n'importe quel domaine, la marche en avant ne doit pas subir d'arrêt. Excellent stimulant pour nous autres Suisses, excellente occasion aussi d'apprendre à se mieux connaître puisqu'à Lausanne, le grand rassemblement d'automne est aussi un grand mélange de populations bien différentes les unes des autres puisque citadins, campagnards et étrangers de tous les pays s'y donnent rendez-vous.

En tant qu'apiculteur, qu'il nous soit permis, en terminant, de signaler une nouvelle fois l'absence complète de miel au Comptoir suisse. Dans la cour d'honneur des produits agricoles, la noblesse de notre miel suisse s'impose à nouveau. Elle doit voisiner avec les plus beaux fruits et les plus belles fleurs et sa présence, même dans une année de récolte déficitaire, nous paraît personnellement justifiée. *G. Matthey.*

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour octobre 1966

Cette année continue d'être fertile en paradoxes, et cette première quinzaine de septembre nous a enfin démontré, un peu tard il est vrai, que le mot « été » n'est pas mort.

Trop tard évidemment pour parfaire une récolte un peu partout déficitaire, mais qu'importe, ces beaux jours auront été pro-

fitables d'une autre manière, permettant à nos abeilles d'emmagasiner correctement les provisions que, nous l'espérons, vous leur aurez généreusement octroyées. D'autre part, d'abondants apports de pollen tardif (champs de maïs entre autres) ont relancé et maintenu la ponte. Les populations sont demeurées fortes et toutes les conditions semblent remplies pour un bon hivernage.

Nous pensons, mon cher débutant, que vous avez quelque peu resserré vos colonies, en ne leur laissant que les rayons bien occupés. Si vous l'avez négligé, vous pouvez encore le faire en ce début de mois, par une journée favorable.

D'autre part, attention ! Si vous avez terminé (par excès de zèle) votre nourrissement un peu tôt, donc avant la série de beaux jours, il se pourrait que certaines fortes colonies aient consommé plus que prévu.

Il est, dans ce cas, trop tard pour donner de la nourriture liquide mais vous pouvez encore compléter, en prélevant par exemple un rayon à une colonie surabondamment pourvue. A ce défaut, procurez-vous du candi tout préparé dans des cadres à suspendre à côté du groupe des abeilles. Plusieurs maisons sérieuses offrent de ce candi à de bonnes conditions. Les opérations se feront naturellement par temps favorable.

Il s'agira maintenant de veiller à ce que vos ruches soient chaudement recouvertes. De vieux lainages, ou de vieux journaux pourront compléter la couverture. Revoir ce que nous disions en septembre.

Encore une chose importante : veiller à ce que les trous de vol soient correctement ouverts ; au maximum en longueur, mais en ne dépassant pas 7 mm en hauteur.

Le grand ennemi de l'hiver est la musaraigne, le plus petit mais non le moins vorace des carnassiers qui peut passer par des ouvertures incroyablement basses. Il s'installe à demeure dans la ruche, dévore beaucoup d'abeilles, dérange la colonie par le froid, répand une mauvaise odeur et provoque généralement la perte de la ruche. Veillez donc soigneusement à ce qui précède.

Vos ruches sont-elles soigneusement, solidement installées ? Vérifiez encore la solidité des supports. Il est bon que les ruches penchent en avant pour l'hiver (2 à 3 cm). Mettez donc les cales nécessaires. Si une ruche est branlante, un petit coin de bois rétablira la situation.

Si vos toits sont du genre chalet, offrant une forte prise au vent, il faudra les attacher solidement, isolément ou par groupe, suivant la disposition du rucher.

Vers la fin du mois, lorsque toute activité aura cessé, vous pourrez procéder à divers petits travaux : aménagement des accès, des passages derrière les ruches, abattage ou élagage d'arbres ou

de buissons, avant que la saison n'exige un repos complet des abeilles.

Vous pourrez également repeindre vos ruches sur place, en enlevant les planches de vol qui seront repeintes à part.

A noter que nous ne recommandons pas ce système comme étant le meilleur, le mieux étant de transvaser au printemps. Mais tous, et surtout les jeunes ne disposent pas toujours du matériel nécessaire (onéreux de nos jours), ni du temps indispensable.

Il vaut donc mieux, à tout prendre, repeindre sur place, que de ne pas repeindre du tout.

Si la fin du mois est froide, on pourra faire les déplacements à courte distance, mais nous conseillons néanmoins d'attendre la première quinzaine de novembre, pour éviter les pertes d'abeilles. Nous reviendrons là-dessus le mois prochain.

Nous pensons vous avoir dit le principal concernant octobre. Il est évident que si quelque chose vous chiffonne, nous restons volontiers à votre disposition. Demandez également conseil à vos collègues expérimentés, qui connaissent mieux votre contrée que nous, et sauront vous orienter au mieux.

A vous tous chers collègues, et bien que cela soit un peu tôt, nous souhaitons d'ores et déjà pleine réussite dans l'hivernage de vos colonies.

Marchissy, le 17 septembre 1966. *Ed. Bassin.*

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Le pollen médicament modernisé

Le pollen, fine poussière produite par l'anthère de l'étamine, constitue l'élément mâle de la fleur. Les abeilles le recherche et en font des réserves dans la ruche ; elles l'utilisent principalement comme nourriture des jeunes larves ; c'est un aliment exceptionnellement riche, très concentré, ne contenant que 15 à 18 % d'eau.

En une année, une ruche moyenne en récolte environ 35 kg. Dans certaines régions de la France, en particulier, des apiculteurs placent des trappes à pollen à l'entrée de la ruche ; ils peuvent ainsi en livrer des quantités assez importantes aux commerçants. Toutefois, du point de vue apicole, il y a des limites à respecter ; on pense généralement que si l'on dépasse un prélèvement de 10 % de la récolte d'une colonie, il peut en résulter un ralentissement dans l'élevage du couvain.